



# TELLIN

Bulletin Communal - bimestriel juin 2009 - n° 121



## L'Echo de nos Clochers

[www.tellin.be](http://www.tellin.be)



# CompuLED



Vente et conception diverses  
en Informatique et Multimedia

- Réparation •
- Installation sur site •
- Software - Hardware •
- Imprimantes •
- Etude et création de réseau •
- Dépannage à domicile •

Rue de Bure, 6  
6953 Lesterny  
Tél/Fax 084/36 61 82  
info@compuled.be  
www.compuled.be

**VOUS CHERCHEZ  
UNE AIDE MENAGERE ?**



**7,50€ de l'heure**  
et **5,25€** après déduction fiscale.

Vous ne désirez que 2 heures tous les quinze jours ? Chez nous c'est possible !

Ce service comprend : nettoyage de votre maison – le repassage à votre domicile  
le transport des personnes  
les courses ménagères.

**TELLIN : 084/36 73 47 Mme Vanacker**  
**0473/20 17 15 Melle Brilot**



Funérarium à Jemelle :  
Place des Déportés, 2  
5580 Jemelle

Funérarium à Wellin:  
Rue de Gedinne, 16A  
6920 Wellin

POMPES FUNÈBRES : POL LAFFUT & MARCEL JAMME  
Chaussée de l'Ourthe, 95, - 6900 Marche-en-Famenne

**Tél: 084/46 62 11**



## Les Jardins du Linçon

Entretiens & Aménagements  
d'Espaces Verts

**Tél : 084/36 71 37 - GSM : 0475/36 84 49**

**Rue Maréchal Foch, 57 - 6927 Grupont**

**lesjardinsdulincon@skynet.be**



**BURE**  
**084/36 60 12**  
**084/36 62 22**

ENTREPRISE ISO 9001

TRAVAUX DE VOIRIE

TERRASSEMENTS

CANALISATIONS

- EGOUTS
- DISTRIBUTION D'EAU

AMENAGEMENT ABORDS  
ASPHALTAGE & PAVAGE

LOCATION MATERIEL  
AVEC CHAUFFEUR



Outillages  
Gruslin sprl



**Matériel - Outillage de jardins  
et Forestiers - Remorques**

**HONDA**

Rue de la Libération, 260 - 6927 TELLIN

Tél. 084 36 63 77 - Fax 084 36 69 77

juliengruslin@skynet.be

# Le Mot du Bourgmestre

## Administration

Editorial,

Accès de la commune aux personnes à mobilité réduite,

Echo de la majorité,

Espace public numérique @Tellin,

Conseil consultatif des Aînés.

## Quoi de neuf sur les travaux ?

## CPAS

Le Bilboquet.

## Police

Animaux sur la voie publique,

Echardonnage

## Jeunesse et extra-scolaire

Activités vacances 2009,

Flyers

Présentation AA

## Tourisme et culture

Sur les pas de l'ermite,

Découverte du patrimoine 2009,

Maison de la culture Famenne

Ardenne.

## Agenda

Fiest'ival rock ô Pachy,

Fête du cheval au naturel.

## Divers

Merci Télévie,

Secteur entraide,

Child Focus, nouveau numéro,

Service médiate,

A travers le deuil

*Nous supposons qu'à la réception du présent bulletin, le beau temps sera de retour ! L'hiver a été long et au jour de la rédaction il faisait 4° au matin.*

### TRAVAUX

Ecole de Resteigne. En principe, les délais seront tenus quant à l'achèvement des travaux. Croisons les doigts pour que la rentrée scolaire de septembre se passe dans des conditions optimales.

Plan Mercure à Bure. Là également nous espérons que les réalisations se terminent dans un délai raisonnable.

Distribution d'eau rue du Thioray. Les travaux ont été adjugés. La firme qui s'occupera des travaux est la société Magerat, de Wellin.

### ADMINISTRATION

La simplification administrative prônée par le gouvernement est loin d'être une réalité. L'administration communale n'a jamais été aussi surchargée qu'actuellement. Le personnel essaie de satisfaire les demandes dans un temps raisonnable mais ce n'est pas toujours évident. La mentalité du : « Tout, tout de suite » est à éviter. Merci de votre compréhension.

### SECURITE

Sans en arriver à la panique, faites attention à fermer portes et fenêtres de votre habitation. Des vols récents ont été commis dans l'entité et dans les communes voisines, principalement des appareils électroniques (TV – vidéo – PC – appareil photo, etc) ainsi que de l'argent.

*Il sied de faire un rappel de ce qui a déjà été demandé auparavant, soit :*

*Lorsque vous remarquez des personnes étrangères à la commune et qui ont un comportement suspect, prévenez la police via le 101. Ceci est valable de jour comme de nuit. En exemple :*

- une voiture que vous ne connaissez pas et qui roule doucement dans un quartier,
- une personne que vous ne connaissez pas se ballade la nuit. **Plutôt faire le 101 une fois de trop que pas du tout.**

### ENVIRONNEMENT

Le code rural autorise le particulier à brûler ses déchets végétaux dans son jardin, pour autant que le feu se trouve à plus de 100m d'une maison (ce qui, avouons-le, est rarement le cas dans nos jardins). Mais la situation est différente pour les déchets ménagers. Plusieurs textes de loi ne laissent planer aucun doute sur le sujet : brûler ses déchets ménagers est interdit. C'est vrai que papiers, bouteilles en plastique, cartons et bois peints brûlent bien et réduisent la facture en sacs poubelles, mais ils dégagent en brûlant des dioxines et d'autres rejets polluants dangereux.

Conséquence : une vingtaine de ménages qui incinèrent quotidiennement leurs déchets polluent autant qu'un incinérateur traitant 200 tonnes de déchets par jour !

### VACANCES

Comme vous recevrez le présent bulletin à la veille des vacances, nous souhaitons une bonne fin d'année scolaire aux étudiants et à leurs maîtres et bonnes vacances à toutes et à tous, du moins pour celles et ceux qui en prennent.

Guy JEANJOT  
Bourgmestre

## NOUVELLES FACILITES

Afin de faciliter l'accès à l'Administration Communale de Tellin, les différents bureaux (population, urbanisme, travaux, secrétaire communale,...) se situent déjà au rez de chaussée.

Pour les services qui se trouvent à l'étage, notamment le CPAS, l'ALE, la comptabilité, ... il est également possible pour l'employé de vous recevoir dans les locaux de la bibliothèque, directement accessibles du parking et de plain pied.

Et dernièrement, une nouvelle rampe d'accès située entre le parking et le long du bâtiment a été réalisée. Les personnes désireuses de se rendre en nos bureaux peuvent téléphoner (084/36.61.36) afin d'obtenir un rendez-vous, ainsi nous libérerons une place de parking en face de la bibliothèque.

La Secrétaire Communale  
(s) A. LAMOTTE

## Echos de la majorité

Lors du conseil communal du 26 mars 2009, il a été beaucoup question de travaux.

C'est ainsi que le conseil a marqué son accord de principe quant à l'octroi d'une subvention d'investissement d'un montant de l'ordre de maximum 24.000,00 € pour le financement des travaux de construction de nouveaux vestiaires au RUS Tellin, et de se porter garant en ce qui concerne la conclusion, par l'asbl RUS Tellin, d'un emprunt pour le financement des travaux susvisés.

Au niveau des bâtiments, le conseil a approuvé le cahier des charges et le montant estimé (68.987,60 € hors TVA) du marché ayant pour objet le relighting de l'école de Tellin. Le conseil a également approuvé le cahier des charges et le montant estimé du marché ayant pour objet la construction d'un nouvel atelier communal; le montant des travaux est estimé à 636.790,06 € hors TVA pour le bâtiment et à 198.229,00 € hors TVA pour les abords. Vu que ces montants sont supérieurs aux prévisions budgétaires, il a été décidé de demander la modification du plan triennal des travaux 2007-2009 de façon à solliciter une subvention complémentaire afin de pouvoir réaliser les abords conjointement à la réalisation de l'atelier.

Au niveau du réseau de distribution d'eau, les conseillers ont approuvé les cahiers des charges et les montants estimés des marchés suivants : l'extension de la distribution d'eau du Vieux Chemin de Grupont à Bure, le remplacement de la distribution d'eau du chemin du Bois à Resteigne (81.429,00 € hors TVA), de la rue de Lesterny à Bure (33.730,00 € hors TVA) et de la rue du Thioray à Resteigne (39.131,50 € hors TVA). Rappelons ici

que les travaux relatifs à la distribution d'eau sont financés sur fonds propres, sans aide financière de la région.

Au niveau de l'égouttage, le conseil communal a approuvé le cahier des charges et le montant estimé du marché relatif à l'égouttage de la rue d'Hervin (325.204,12 € hors TVA) et du chemin du Bois à Resteigne (164.225,00 € hors TVA). Ces derniers travaux sont subsidiés en grande partie par la SPGE (Société Publique de Gestion de l'Eau).

Tous ces investissements étaient prévus dans le budget extraordinaire 2009.

Le conseil a également décidé d'appliquer la dénomination «Chemin de Nanry» à certaines habitations de la rue d'Hervin à Resteigne, et de procéder à une renumérotation pour ces dernières.

Lors du conseil communal du 26 mars 2009, le compte communal pour l'exercice 2008 a été arrêté à l'unanimité. Le résultat budgétaire se solde à l'ordinaire (recettes et dépenses courantes de l'année 2008) par un boni de 75.380,76 €, et à l'extraordinaire (recettes et dépenses d'investissement) par un mali de - 374.279,91 €. Ce résultat négatif est à nuancer car deux recettes d'emprunts prévues au budget 2008 pour un montant de 385064,00 € n'ont pu être imputées en 2008, mais le seront en 2009. Sans ça, le résultat extraordinaire aurait présenté un boni.

Le conseil a également décidé de marquer son accord de principe sur la participation de la commune de TELLIN au projet-pilote «Valorisation de la grande forêt de Saint-Hubert». Ce projet, s'il est retenu, devrait amener des retombées en terme de développement touristique et économique du territoire, et des retombées financières en terme de soutien des

investissements projetés et mis en exergue par l'étude à réaliser.

Le conseil a aussi approuvé les plans, les cahiers des charges et les estimatifs relatifs à l'aménagement du site du Pachy à Tellin (La grange). Vu que les estimatifs sont largement supérieurs aux prévisions initiales, le dossier a dû être scindé en deux phases : la phase 2A comprend le gros-œuvre (286.462,48 € HTVA) et la phase 2B (243.840,50 € HTVA) englobe les aménagements intérieurs du bâtiment. Le conseil charge Idelux d'introduire une demande de subside complémentaire pour la réalisation de la phase 2B.

D'autre part, le conseil communal a décidé d'approuver le cahier des charges et le montant estimé du marché ayant pour objet "La sécurisation de voiries communales" (63.595,50 € hors TVA). Une subside sera sollicitée pour ce marché auprès d'autorités subsidiantes (Service Public de Wallonie - Mobilité et Voies hydrauliques). Ce projet de sécurisation de certaines voiries communales est le fruit d'une étude réalisée et approuvée par la majorité des membres de la CCATM (conseil consultatif de l'aménagement du territoire et de la mobilité); on peut féliciter les membres de ce conseil consultatif pour le travail réalisé.

Enfin, il faut signaler que, dans le cadre de la propreté dans les communes, une étude menée par SONECOM, pour le compte de la Région Wallonne, classe Tellin parmi les bons élèves. Il faut également ici féliciter le groupe du ramassage et les ouvriers communaux pour les résultats obtenus.

*Pour la majorité  
Jean-Pierre Mognette  
Échevin des finances*

## Espace Public Numérique de la Haute-Lesse



### TELLIN

#### @ Fermeture de l'EPN

- du 29 juin au 12 juillet inclus (congés)
- du 20 à 24 juillet inclus (local réservé)
- du 3 au 17 août (congés)

#### @ Stage Photo Numérique pour les ados

- le 20 août de 9h à 16h30
- Renseignements & Inscriptions : 084 36 66 85 - Isabelle Dory - Administration Communale de Tellin

#### @ Horaire estival pour l'accès libre & les formations

- Horaire adapté : les mardi et jeudi de 9h à 12h et de 13h à 16h.
- les formations seront essentiellement axées sur la carte d'identité numérique (eID) et ses nombreuses applications.



#### @ Boîte à suggestions

Afin de mieux vous servir, nous aime-

rons connaître vos attentes par rapport à notre service. N'hésitez pas à nous faire parvenir vos suggestions quant à nos horaires, nos formations, notre offre de service, etc. Votre avis nous intéresse.

- par e-mail : [tellin@epn-haute-lesse.be](mailto:tellin@epn-haute-lesse.be)
- par tél : 0479 29 90 00
- ou en déposant vos suggestions dans les urnes prévues à cet effet
- dans le local de l'EPN
- à l'administration communale de Tellin

#### @ Vous êtes passionnés par les NTIC



Vous êtes férus de Nouvelles Technologies de l'Information de la Communication et de Multimédia (photo, vidéo, son, musique) et vous voulez partager votre passion avec un public varié (de 7 à 107 ans) ?

**Vous êtes branchés  
par les animations NTIC destinées  
aux enfants / ados ?**

**Contactez-nous : nous pourrions  
travailler ensemble !  
[tellin@epn-haute-lesse.be](mailto:tellin@epn-haute-lesse.be)**

## DES NOUVELLES DU CCA (CONSEIL CONSULTATIF DES AÎNÉS)

Comme annoncé dans le numéro précédent, les membres travaillent à l'élaboration d'un questionnaire qui permettra de faire un état des lieux de la situation des Aînés de l'entité et un relevé de leurs attentes.

Nous rappelons que ceux d'entre vous qui cherchent des renseignements utiles sur notre commune peuvent les obtenir dans la brochure d'accueil éditée par le service Population, disponible sur simple demande à nos guichets.

*Nathalie VINCENT,  
coordinatrice du Conseil  
Consultatif des Aînés*

# ■ Quoi de neuf sur les Travaux ?

## **Ecole de Resteigne**

Les travaux suivent leur cours, la toiture est en bonne voie. Nous espérons toujours pouvoir tenir le délai prévu pour la rentrée de septembre.

## **Aire multisports de Resteigne**

Les travaux sont entièrement terminés. Vu le taux d'occupation, nous pouvons en déduire que c'est une réussite.

Malheureusement, nous ne pouvons que déplorer le non respect de ce matériel par certains individus, preuve en est l'état de certains panneaux de clôture qui ont été défoncés.

## **Plan MERCURE – Entretien de voirie à Bure et distribution d'eau rue de Lesterny.**

A la lecture de ces lignes, les travaux auront repris, tant à la rue de Lesterny qu'à la Ruelle.

Il est à noter que des travaux supplémentaires se sont greffés à ce dossier. En effet, la Commune de Tellin a décidé de

profiter, avant la réfection de la voirie, de remplacer le tronçon de distribution d'eau vétuste de la rue de Lesterny.

Ces travaux risquent d'engendrer l'une ou l'autre coupure de l'alimentation en eau. Nous ne manquerons pas d'en avertir les principaux intéressés le moment venu.

Nous vous remercions d'avance pour votre patience.

## **Travaux futurs**

La conduite de distribution d'eau, rue du Thioray à Resteigne (côté droit), va être remplacée dans les prochaines semaines. L'adjudication a eu lieu et c'est l'entreprise MAGERAT de Wellin qui sera chargée de l'exécution des travaux. Là aussi, nous comptons sur votre compréhension face aux coupures d'eau qui pourraient survenir.

Les travaux de réfection de la salle paroissiale de Bure vont également bientôt commencer, l'adjudication étant prévue fin de ce mois de mai.

L'adjudication relative au remplacement de l'éclairage de l'école de Tellin aura également lieu fin de ce mois de mai.

## **Travaux réalisés par les services communaux .**

Le bardage extérieur du bloc sanitaire du camping de Resteigne a été entièrement rénové. Nous espérons que ces travaux donneront plus d'attrait à cet endroit.

## **Nouveaux venus dans l'équipe.**

Deux nouvelles têtes ont fait leur apparition dans l'équipe des ouvriers communaux.

M. Bernard MARCHAL occupera la fonction de formateur pour l'équipe « bâtiment » et M. Guillaume POCHE sera chargé d'une fonction de chauffeur polyvalent au sein du service voirie.

D'ores et déjà, nous leur souhaitons beaucoup de succès dans leurs nouvelles fonctions.

*PETIT Pascal  
Agent Technique en chef*

## ■ CPAS

### **Recrutement d'accueillantes conventionnées sur Tellin**

**Afin de répondre aux multiples demandes qui lui sont adressées sur la commune de TELLIN, le BILBOQUET, service d'accueillantes conventionnées, recrute pour entrée immédiate et réserve de recrutement des accueillantes à domicile.**

Alors, si vous aimez vivre avec des enfants, si vous cherchez une activité professionnelle épanouissante, rémunérée et vous donnant droit à un filet social, venez rejoindre l'équipe d'accueillante du Bilboquet.

Cette activité diversifiée vous permettra de travailler à votre domicile, en assurant l'accueil d'enfants de 0 à 3 ans durant les heures de travail des parents.

Le service propose: • Une formation initiale donnant accès à la profession. • Une formation continuée, rémunérée durant la période d'activité, offrant la possibilité de relations avec des collègues de travail. • Un prêt de matériel de puériculture, de jeux, de livres. • Une assurance couvrant votre activité.

**Pour recevoir de plus amples renseignements,  
il est possible de joindre le service du Bilboquet au 061/65.01.70.  
Permanence tous les jeudis de 17 h à 18 h 30 à Libin.**



## ANIMAUX SUR LA VOIE PUBLIQUE ET LES CHIENS

**Les agents de proximité de la zone de police « Semois & Lesse », affectés à la commune de Tellin, rappellent que le règlement coordonné de Police, concernant les incivilités, stipule :**

Article 152 : Il est interdit aux propriétaires, détenteurs ou gardiens d'animaux, de laisser errer ceux-ci en tout lieu public ou privé accessible au public.

Sont notamment visés les animaux domestiques placés dans les pâtures traversées par une servitude publique de passage non clôturée et dont l'agressivité à l'égard des passants est susceptible de nuire à la liberté de passage sur cette servitude

publique. Dans ce cas le propriétaire de l'animal doit prendre les mesures qui s'imposent pour que l'animal ne puisse aggraver le passant sur la servitude publique de passage, soit en plaçant une clôture tout le long de celle-ci.

Article 157 : Les chiens doivent être tenus en laisse, par une personne apte à les maîtriser, tant sur la voie publique que dans les lieux publics ou accessibles au public, à l'exception des chiens de malvoyants, de police, de douane, de l'armée, des services de secours, de troupeaux ou de chasse pendant qu'ils officient.

## ARRETE ECHARDONNAGE

Article 1er - Tous propriétaires, locataires, occupants, ... qui, en quelque qualité que ce soit, exercent un droit portant sur des terres de culture, des terrains vagues ou tout autre terrain sont tenus de détruire, DE MANIÈRE A EMPECHER LA FLO-RAISON, ainsi que le développement et la dissémination des semences, les chardons nuisibles à l'agriculture et à l'horticulture (Cirse des champs, Cirse lancéolé, Cirse des marais, Chardon crépu) qui se trouvent sur les immeubles qu'ils possèdent ou cultivent ou dont ils ont l'usage et en tous les cas pour le 31 juillet 2009.

Article 2 – A défaut, par les intéressés, de se conformer aux

dispositions de l'article précédent, il sera procédé d'office à la destruction, aux frais des contrevenants.

Article 3 – Les infractions aux dispositions du présent arrêté sont constatées et punies conformément aux dispositions de la loi du 2 avril 1971 relative à la lutte contre les organismes nuisibles aux végétaux et aux produits végétaux.

Concernant la commune de Tellin, les agents de quartier de la zone de police « Semois & Lesse » effectueront une surveillance particulière concernant la stricte application du présent arrêté.



### « Une pensée pour le Télévie » Entité de Tellin - 2009

**Depuis 8 ans que nous nous mobilisons pour aider la recherche scientifique contre le cancer et la leucémie en particulier, nous avons pu verser 129 716 € au FNRS. Ce succès du Télévie à Tellin n'aurait jamais pu être possible sans le dévouement de nombreuses personnes et sans votre participation.**

Cette année encore, nous remercions particulièrement : Bruno et Stéphane Libert de la banque FINTRO - CAMPA - Comité des fêtes de Resteigne - Comité des fêtes de Tellin - Comité des fêtes de Grupont - Comité du Foyer Culturel de Bure - Comité Village fleuri - Commune de Tellin et le personnel communal - Commerçants de l'entité de Tellin - Confrérie de la Djaye - Madame Duterme des produits Ha-Ra - La boulangerie Denoncin - La boulangerie Fiasse - Les 3 x 20 de Tellin - Le restaurant « Col Vert » à Neupont - SPAR de TELLIN - Spar de Han-sur-Lesse - Fleuriste « Coucou fleuri » de Han Sur Lesse - « De Roses et D'autres » de Tellin

Les artistes : Merci à la troupe théâtrale, « Les cloches Fêlées », avec Brilot Patrick, Charlier Marie-Christine, Côme Virginie, Dambly Joël, Dermagne Brice, Despas Véronique, Dufoing Jean-François, Dessaucy Anne-Marie et Rondeaux Carole pour leur remarquable prestation.

La sono de Bernard Gaspard - Christian Assenmacker et son ami Giovanni (animateurs Bingo)

**Merci à tous les bénévoles qui nous ont aidés lors des différentes activités. - Merci aux personnes qui ont versé un don.**

**Merci à tous ceux que nous aurions pu oublier... Nous vous donnons rendez-vous pour le Télévie 2010 !**

**La prochaine réunion est prévue le 17 novembre à 20h à la commune Encore MERCI à tous !**

**Le comité « Une pensée pour le Télévie » de l'entité de Tellin**



## ACTIVITES VACANCES 2009 DU 6 JUILLET AU 21 AOUT

Vivez des vacances passionnantes au rythme de Babar, des indiens. Venez avec nous faire le tour du monde ou voyager à travers le temps. Expériences scientifiques, découverte des sens et bien d'autres aventures vous attendent. Alors dépêchez-vous à vous inscrire car le nombre de places est parfois limité.

### Horaire, lieux, prix, conditions et inscriptions.

Les activités se déroulent à la Capucine ou au hall omnisports. Horaire : 9 heures à 12 heures et 13 heures à 16 heures Possibilité d'une garderie de 8 h à 9 h et de 16 h à 17h30 uniquement pour les parents qui travaillent. (Inscription obligatoire).

L'inscription se fait uniquement par téléphone ou mail. 084/38.76.14 ou 084/36.66.62 francoise.vanlaere@tellin.be avant le paiement.

L'inscription est obligatoire pour la semaine complète. (À l'exception des enfants de pré maternelle et 1ère maternelle.) L'inscription ne prend cours qu'à la réception du paiement. Aucun remboursement ne sera effectué sans certificat médical. Nombre de places limitées pour chaque stage.

### Paiement:

Prix pour la semaine:  
1er enfant: 35€ - 2ème enfant: 30€ - 3ème enfant et suivants: 25€  
Enfant non domicilié à Tellin: 40€  
A verser après l'inscription et avant la participation sur le N° de compte du CPAS 091-0010054-92 en mentionnant nom et prénom de l'enfant +

### POUR EN SAVOIR PLUS ET POUR LES INSCRIPTIONS :

Françoise VANLAERE  
au 084/38.76.14  
francoise.vanlaere@tellin.be

### IMPORTANT:

L'inscription est obligatoire. Toutes les inscriptions se font exclusivement par téléphone ou par mail. (Confirmation de l'inscription sera donnée à chaque contact) Nombre de places limitées pour chaque semaine. Pas de remboursement en cas de désistement. Paiement après inscription et avant la participation aux activités. N° de compte : 091-0010054-92  
Priorité d'inscription jusqu'au 5 juin pour les enfants domiciliés à Tellin ou fréquentant une école de l'entité. N'hésitez pas à consulter également le site communal.

### Semaine du 6 au 10 juillet

#### Pré mat.-1ère mat.

«Dans la ferme à Maturin»

#### 2ème et 3ème mat.

Psychomotricité (matin)  
Atelier scrapbooking (après-midi)

#### 1-2-3ème prim.

Stage art plastique:  
«Moi dans tous mes états!»

#### 4-5-6ème prim.

Stage de peinture:  
«Ombres et lumières»

### Semaine du 13 au 17 juillet

#### Pré mat.-1ère mat.

Les aventures de Babar

#### 2ème et 3ème mat.

Les petits cuistots

#### 1-2-3ème prim.

Art et nature

#### 4-5-6ème prim.

Art et nature

### Semaine du 22 au 24 juillet

#### Pré mat.-1ère mat.

Au pays des cow-boys et des indiens

#### 2ème et 3ème mat.

L'art dans la nature

#### 1-2-3ème prim.

Les 5 sens (matin)  
Atelier cuisine (après-midi)

#### 4-5-6ème prim.

Atelier cuisine (matin)  
Atelier informatique (après-midi)

### Semaine du 27 au 31 juillet

#### Pré mat.-1ère mat.

La jungle

#### 2ème et 3ème mat.

Peinture en musique

#### 1-2-3ème prim.

Stage multisports ou  
Voyage à travers le temps

#### 4-5-6ème prim.

### Semaine du 3 au 7 août

#### Pré mat.-1ère mat.

Le monde féérique de Disney

#### 2ème et 3ème mat.

A la découverte de la ferme

#### 1-2-3ème prim.

Le tour du monde en 5 jours

#### 4-5-6ème prim.

L'art de la récup dans ma musique

### Semaine du 10 au 14 août

#### Pré mat.-1ère mat.

Comme un poisson dans l'eau

#### 2ème et 3ème mat.

Découverte des 5 sens

#### 1-2-3ème prim.

Air – terre – eau – feu

#### 4-5-6ème prim.

### Semaine du 17 au 21 août

#### Pré mat.-1ère mat.

1001 pattes

#### 2ème et 3ème mat.

Voyage dans les îles exotiques

#### 1-2-3ème prim.

Stage multisports ou  
Dans la peau des explorateurs



# ■ JEUNESSE & EXTRA SCOLAIRE

La participation financière ne peut être un frein à la participation des enfants. Si vous éprouvez des difficultés un arrangement est possible. Parlez-en.

## Informations diverses.

### Fermeture de la Capucine:

La Capucine sera fermée le mardi 30 juin.

### Ecole des devoirs :

Depuis le mois de novembre 2008, une école des devoirs a été mise en place pour accompagner les enfants dans le

suivi des devoirs. Cinq personnes bénévoles ont aidé et apporté leur aide à une dizaine d'enfants inscrits.

Dès le mois de septembre, l'école des devoirs ouvrira ses portes à tous les enfants qui souhaitent un accompagnement plus individuel.

**Si vous êtes intéressés par ce service, si vous souhaitez inscrire votre enfant ou si vous souhaitez aider dans l'accompagnement des devoirs, n'hésitez pas à contacter la coordinatrice dès la rentrée des classes.**

Horaire d'ouverture :

Lundi et jeudi de 16h à 17h30.

Une inscription préalable est obligatoire.

PAF : 1€ 50 par séance.

**Nous avons besoin de bénévoles qui sont disponibles une ou deux heures par semaine pour lire ou accompagner les plus jeunes dans le début de leur apprentissage.**

**Infos et inscriptions  
au 084/38.76.14**

## TU FAIS KOI CET ÉTÉ ?

Tu as 12 ans et plus ? Tu veux bouger pendant les vacances ?  
Nous te proposons ces journées «ados-rables»... A toi de choisir celles qui t'intéressent!

08/07 : de 10 à 16 h : Escalade, circuit VTT, multisports

13/07 au 17/07 : de 13h30 à 15h30 : Tectonic

12/08 : de 10 à 16 h : VTT jusque Rochefort puis plongeon dans la piscine (si le temps le permet)

14/08 et 17/08 : de 9 à 16h : atelier modelage et moulage

20/08 : de 9h30 à 16 h : atelier photo numérique+ impression

Il te sera demandé 5 euros par journée et 10 euros pour l'entièreté du stage de tectonic

Pour t'inscrire ou avoir des renseignements plus pratiques (matériel à apporter, lieux de rendez-vous,...) : 084/36.66.85 entre 8h30 et 16 h

Organisation : Plan cohésion sociale de la commune de Tellin

## ANNONCE DU NOUVEAU NUMÉRO D'URGENCE DE CHILD FOCUS :

# 116 000

Le 110, le numéro d'urgence de Child Focus pour signaler toute disparition ou abus sexuel d'enfants est remplacé dès aujourd'hui par le 116 000.

A terme, ce numéro sera implanté dans tous les pays européens. Pour l'instant il est opérationnel dans huit pays. Dès le

25 mai, vous pourrez suivre son évolution  
via [www.missingchildreneurope.eu](http://www.missingchildreneurope.eu).

Avec un numéro européen unique, les Belges en voyage à l'étranger ou les étrangers de passage en Belgique disposent toujours du bon numéro au cas où ils seraient confrontés à la disparition d'un enfant. Le 116 000 donne accès aux services locaux, nationaux en charge de disparitions d'enfants. En Belgique, il s'agit de Child Focus.

Ce nouveau numéro d'urgence de Child Focus est gratuit et joignable sept jours sur sept, 24 heures sur 24. L'anonymat est garanti.

Fondation pour Enfants Disparus et Sexuellement Exploités  
MEMBRE DE MISSING CHILDREN EUROPE

116000

# JEUNESSE & EXTRA SCOLAIRE

## Accueil Assistance

### Présentation du service et de son fonctionnement

Le service « Accueil assistance » est un service de garde d'enfants malades à domicile, de veille d'enfants en milieu hospitalier et de remplacement de personnel en milieu d'accueil pour la province de Luxembourg. Il peut également desservir les foyers des communes limitrophes à la province si un membre de la famille travaille sur le territoire provincial. Le public encadré par les assistantes est la population des enfants de 0 à 12 ans inclus.

La garde d'enfants malades ne peut être assurée que sur base d'un certificat médical attestant de la maladie, de l'accident, de l'hospitalisation et/ou de l'interdiction de fréquentation par l'enfant de son lieu habituel de garde ou de scolarisation (crèche, école,...).

### Les tarifs horaires

Pour les ménages faisant appel au service, les tarifs sont calculés en fonction des revenus nets cumulés de ceux-ci. Si votre commune est partenaire du service, les frais de déplacement ne vous seront pas facturés.

Revenus nets cumulés du ménage en €

Tarif horaire en €

De 0 à 1.000	1 €
De 1.000 à 1.500	1,50€

De 1.500 à 2.000	2€
De 2.000 à 2.500	2,5€
De 2.500 à 3.000	2,80€
De 3.000 à 3.500	3 €
De 3.500 à 4.000	3,20€
A partir de 4.000	3,40€
Forfait frais de déplacement	5€

### Accueil Assistance – Répit

Pour 2009, les nouvelles sont réjouissantes. Grâce à un important soutien de l'Agence wallonne pour l'Intégration des Personnes handicapées (AWIPH), le service « Accueil Assistance » pourra assurer la garde à domicile d'enfants porteurs d'un handicap.

Le projet « Accueil Assistance - Répit » a pour objectif de permettre à l'entourage familial de l'enfant porteur d'un handicap de s'octroyer des moments de répit par une prise en charge adaptée et à domicile de l'enfant handicapé.

Les horaires seront identiques à ceux pratiqués pour la garde d'enfants malades, la veille d'enfants hospitalisés et le remplacement de personnel en milieu d'accueil (du lundi au vendredi de 7h à 20h avec un maximum de 10h de prestation par jour). Nous interviendrons dans un premier temps au domicile de l'enfant à prendre en charge.



Afin de mettre les parents en confiance quant à la prise en charge de leur enfant, des rencontres seront fixées au préalable de la garde. D'autant plus que le handicap peut être multiple et que la prise en charge nécessite une approche différenciée. Nos objectifs sont les suivants :

- Garantir aux parents l'existence d'un service de répit compétent et effectif sur l'ensemble de la province de Luxembourg
- Proposer un accompagnement agréable et efficace
- Alléger la vie de tous les jours
- Etablir une relation de qualité entre l'enfant, son entourage et la personne assurant la garde afin que l'entourage puisse « partir l'esprit tranquille » le temps de la garde (sécurisation morale)

### Coordonnées du service

«Accueil Assistance» -  
Promemploi ASBL  
rue des Déportés, 140 - 6700 Arlon  
Tél. : 063/24 24 40  
Fax : 063/ 24 25 29  
accueil.assistance@promemploi.be  
www.promemploi.be

## COMMUNIQUER ENTRE PERSONNES IMPLIQUEES DANS UNE PROCEDURE PENALE : C'EST POSSIBLE !

Par l'intermédiaire du service « Médiante », vous pouvez faire appel à un tiers neutre en vue de gérer de manière concertée les difficultés relationnelles et matérielles résultant d'une infraction pénale. Nous intervenons pour tous types de faits et à tout moment de la procédure pénale, du dépôt de plainte à l'exécution de la peine. Nous offrons un espace de communication qui n'influence pas la procédure judiciaire en cours mais qui permet :

- des échanges d'informations et/ou la négociation d'engagements personnels susceptibles d'apporter clarification et apaisement ;
- la négociation d'une forme de réparation ou de dédommagement ;

- l'expression d'émotions dans des faits graves où la réparation au sens strict n'est pas concevable ou ne suffit pas.

**Nous intervenons à la demande de toutes personnes ayant un intérêt direct dans une procédure pénale : auteurs, victimes, familles ou proches. Ces personnes peuvent solliciter gratuitement l'intervention d'un médiateur en contactant**

**le bureau de Neufchâteau à l'adresse suivante : Place du Palais de Justice, 6 - 6840 Neufchâteau - 061/61 35 20**

## 'Sur les pas de l'ermite de Resteigne'

**Dimanche 23 août, 14h.30.**  
**rendez-vous : rue de la carrière,**  
**devant le château de Resteigne.**

Comme chaque année, depuis 2002, l'association «Les Amis de l'Ermite de Resteigne» (asbl) organise, sous la conduite de Pierre Jodogne, professeur honoraire de l'Université de Liège, une promenade commentée (facile, environ 2 heures).

Ce sera l'occasion de (re)découvrir Edmond d'Hoffschmidt (1777-1861) dit

l'Ermite de Resteigne, sa personnalité originale et sa vie singulière, les traces de l'ermitage, les ruines de la tour d'observation et « l'autel de la Nature » qu'il avait fait construire dans le bois de Niau.

Sa jeunesse romantique, son caractère particulier et sa philanthropie attirèrent la curiosité et la sympathie des habitants de Resteigne qui en ont fait un personnage légendaire.

Les recherches le concernant se sont fortement développées ces dernières an-

nées et on le connaît de mieux en mieux grâce aux travaux de Pierre Jodogne no-

tamment. L'association de ses «Amis» publie annuellement un bulletin (gratuit pour les membres qui ont payé la cotisation annuelle de 15€ ) et des Cahiers de l'ermitage (le n°3 est sorti).

**Pour tout renseignement,**  
**appeler le 084/36.64.07.**  
**Site : [www.ermitederesteigne.be](http://www.ermitederesteigne.be)**

## Promenade-découverte du patrimoine villageois de l'entité de Tellin

Tout au long du mois de juin, le Comité culturel de Tellin offre l'occasion aux habitants de l'entité et aux touristes, de (re)découvrir le patrimoine de nos villages.

Tous les dimanches, le 7 juin (Bure) ; 14 juin (Tellin) ; 21 juin (Resteigne) ; 28 juin (Grupont), à 15 heures, la visite de l'église du lieu sera suivie d'une promenade dans le village concerné. Une occasion de découvrir (de l'extérieur, mais autrement

qu'en passant devant), ici, un château, là un relais de poste, une fonderie de cloches, ce qu'est un tienne famennois, des potales et comment des habitants ingénieux ont implanté leur jardin en fonction de l'espace...

**Guide : C. Muraille-Samaran, historienne**  
**Renseignements : 084/36.60.07 ou 084/36.64.07**

## Secteur Tellin Entraide

L'équipe de secteur des 4 paroisses de Tellin a mis sur pied un service de transport au service des personnes de l'entité désirant effectuer un déplacement en voiture. Peut demander un chauffeur bénévole toute personne qui a besoin d'un véhicule pour se rendre chez le médecin, à l'hôpital, faire des courses, etc. ou encore rendre visite à un parent, une personne malade... Réservez la veille au plus tard auprès du coordinateur au numéro ci-dessous. Vous recevrez ultérieurement une note pour remboursement des frais : 0,30 euro/km.

**Secteur Tellin Entraide 0477 88 31 76**

## AVIS DE RECHERCHE : L'Exode de 1940

Je crois qu'il est temps – et peut-être un peu tard - pour donner la parole à tous ces gens ou à leurs descendants directs pour qu'ils expliquent eux-mêmes, avec leurs mots, avec leur sensibilité, ce qu'ils ont réellement vécu, ce qu'ont été, pour eux et leur famille, ces terribles journées de mai 40. A VOUS, peut-être ! Mon but est d'en faire un livre afin que la mémoire demeure : PAROLES D'EXODE !

J'espère que vous accepterez de livrer, pour la postérité, des souvenirs qui, s'ils vous appartiennent avant tout, n'en font pas moins partie de la mémoire collective d'un peuple.

**Vous pouvez me joindre par la poste, par téléphone ou par e-mail : ROGER MARQUET**  
**Chenogne, 1d - 6640 SIBRET - Tél. 061 21091051 - GSM : 0478 24 75 52 - E-mail : [rogermarquetkynet.be](mailto:rogermarquetkynet.be)**

**P.S. Si vous préférez que je passe chez vous, contactez Anne-Marie DESSAUCY au 084 36 65 37**

## SAISON 08 | 09 - Maison de la Culture Famenne-Ardenne

Centre culturel régional | Chaussée de l'Ourthe, 74  
6900 Marche-en-Famenne

Tel: (084) 31.46.89 | Fax: (084) 31.14.11

Mail: mcfa@marche.be

Internet: [www.maisondelaculture.marche.be](http://www.maisondelaculture.marche.be)  
& [www.trianglelesbellesmuses.be](http://www.trianglelesbellesmuses.be)

Réservations: (084) 32.73.86

(Billetterie ouverte du mardi au vendredi de 12h à 18h)

### FÊTE DE LA MUSIQUE (du monde) et Journée Mondiale des Réfugiés

**Vendredi 19 juin dès 20h30 :**

Balade musicale dans Marche, départ Place de l'Église (musique ancienne, classique, traditionnelle marchoise et actuelle), par trois mezzos marchois (Anaïs Brulez, Marie-Catherine Baclin et Julie Bailly).

**Samedi 20 juin dès 11h :**

Place aux Foires, en alternance sur 2 scènes- Chouval Bwa (chanson française, musique caraïbe, salsa) - Mika Reggae (reggae) - Dealer 2 son (rap) - Wild Boar and Bull Brass Band (jazz, hip hop) - Las Buenas Ondas (Reggae, ska latino, hip hop) - Bai Kamara Junior (Jazz, funk, afro, soul) - Dobet Gnahoré (musique africaine)

Dès 11h: village associatif, ateliers, espace enfants, animations de rue, etc.

**ENTRÉE GRATUITE**

INFO: [julie.bouchat@marche.be](mailto:julie.bouchat@marche.be) | 084/31.46.89  
[www.maisondelaculture.marche.be](http://www.maisondelaculture.marche.be)

### STAGES D'ÉTÉ

Cet été encore, la Maison de la Culture Famenne-Ardenne, la cellule d'animation Haute-Lesse et le CEC L'ATELIER de Marcourt proposent des stages d'été diversifiés et enrichissants.

Plus d'infos : Brochure 09 téléchargeable sur le site <http://www.maisondelaculture.marche.be/stages> | Haute-Lesse : [culture.hautelesse@gmail.com](mailto:culture.hautelesse@gmail.com) ou 061/65.01.83 | CEC L'ATELIER : 084/433782 ou [atelier.cec@skynet.be](mailto:atelier.cec@skynet.be) | La commune d'Erezée : 086/ 32.09.11.  
Infos et réservations au (084) 32.73.86



## Agenda



Chères villageoises, chers villageois,

Le 21 juillet approche à grand pas : vous avez déjà peut-être eu l'occasion de voir l'une ou l'autre affiche mais nous tenions à vous présenter le programme complet :

- A partir de 14H : après-midi récréative gratuite dans la Cour du Musée - spectacle pour enfants - concert Atelier Rock Junior de l'entité - château gonflable - dégustation de Duvel
- A partir de 18H : sur la Place, concert des Ateliers Rock de l'entité.
- A 19H : concert de Camping Sauvach
- A 21H : concert de Replay

- A 22H30 : feu d'artifice
- A 23H15 : concert de Pilgrim's chante Queen
- A 01H00 : soirée open air

Deux nouveaux membres nous ont rejoint depuis le mois dernier, il s'agit de Julie Moisse et de Vincent Otto. Nous les remercions d'ores et déjà pour le travail effectué.

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour la journée et soirée du 21 juillet mais également de l'aide pour le montage le 20 et le 21 dans la matinée ainsi que pour le démontage le 22 juillet tout au matin. Les personnes désireuses de nous donner un coup de

main peuvent contacter Michaël Libert au 0474/87.31.00. ou Stéphanie Collignon au 0496/05.76.58.

Le programme ainsi que d'autres renseignements sont disponibles sur notre site internet [www.promo-tellin.be](http://www.promo-tellin.be), n'hésitez pas à aller le consulter.

Les préventes sont disponibles au café de la Jeunesse à Tellin pour ceux qui le souhaitent.

En espérant vous voir nombreux le 21 juillet, nous souhaitons d'ores et déjà de bonnes vacances à tout le monde.

Le Comité Promo Tellin.

# ■ Informations diverses



## A travers le deuil, la vie... Groupes d'entraide pour personnes en deuil

Chacun à un moment de sa vie, est amené à vivre un deuil... Que ce soit la perte d'un enfant, d'un conjoint, d'un parent, d'un proche... que les circonstances soient différentes (vieillesse, maladie, accident, suicide, ...), le deuil reste une épreuve de la vie, lourde à surmonter. La souffrance qui l'accompagne n'est pas suffisamment reconnue dans notre société.

Certaines personnes en deuil ont la possibilité de surmonter cette épreuve par leurs propres moyens, avec l'aide de leur entourage. D'autres ont besoin momentanément d'un certain coup de pouce pour les aider à faire cette transition et parvenir à une nouvelle façon d'être.

C'est pourquoi, la Province de Luxembourg a mis en place des groupes d'entraide pour personnes en deuil. Ces groupes sont animés par des bénévoles formés à l'écoute et ayant été touchés personnellement par la perte d'un proche. Ils sont eux-mêmes encadrés par des professionnels.

Si vous désirez rencontrer des personnes qui vivent une expérience similaire à la vôtre (la perte d'un proche, le décès d'un enfant, le décès d'un bébé avant ou après sa naissance) et ainsi partager votre vécu, vos émotions, votre expérience, votre cheminement ... trois groupes vous sont proposés :

- groupes pour personnes en deuil : dans le nord, le centre et le sud de la province
- groupe pour parents en deuil : au centre de la province
- groupe pour parents en deuil périnatal : au centre de la province.

Aujourd'hui, il est peut-être trop tôt. Mais si, dans quelques semaines ou quelques mois, vous en éprouvez le besoin, n'hésitez pas à nous contacter.

En tout cas, il n'est jamais trop tard...

**Pour en savoir plus et connaître les dates,  
lieux et conditions de participation :**  
**Caroline Benoit - Julie Vande Lanoitte**  
**0498/81.08.49**

*En collaboration avec la Province de Luxembourg,  
les Centres de Guidance provinciaux et le service  
de Coordination Deuil Suicide Luxembourg (CDSL)*  
Rue Léon Castilhon 62, 6700 Arlon

## ■ Agenda

### Fête du Cheval *au Naturel*

Resteigne, le 25 Juillet 2009



Natural Team

Jeux et défis d'équitation naturelle  
Parcours en forêt avec difficultés naturelles  
et points de contrôle  
Démonstrations diverses  
Stands équestres et artisanat

**ENTRÉE GRATUITE**

Infos exposants et participants  
Carline : +32 477 86 46 64  
[www.naturalteam.be](http://www.naturalteam.be)  
Cloture des inscriptions le 10 Juillet 2009



## Activités de la MCFA cellule Haute-Lesse FÊTE DE LA MUSIQUE À TELLIN : FIESS'TIVAL ROCK Ô PÂCHY

**VENDREDI 19 JUIN DÈS 20 HEURES**  
dans la grange du Musée de la Cloche à Tellin

Programme :

20 h : Ateliers Libin (6-12 ans) :

Salted Peanuts, Monters,  
Maskiman Renard

Ateliers Tellin (6-12 ans) :

Crazy Juniors, Justin Time

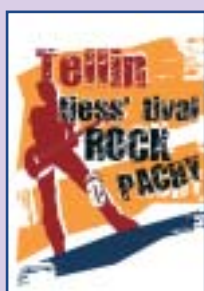
21 h : C.A.R.M.

22 h : Atelier de Libin (Ados) :

Light Swoop Down

Atelier Tellin (Ados) : ARTE

**ENTRÉE GRATUITE**



ayant travaillé avec les enfants de la commune,  
aux couleurs du piano à bretelles.

Dès 14 heures, le Festival Off, rassemblant  
des ateliers d'accordéonistes d'un peu partout  
en Wallonie débutera avec l'ouverture des  
dizaines de librairies à thème du village.  
A 18 heures, le festival IN nous présentera  
d'innombrables facettes de l'instrument dépliant  
(Chouval Bwa - Salsa, Gjovalin Nonaj Quartet -  
Balkans, etc.) et le feu d'artifice de minuit  
donnera le coup d'envoi du bal folk final.

Plus d'info:

Ilse Vackier MCFA 061 650 184

## FIN DES ATELIERS EN HAUTE-LESSE

Projet scolaire arts plastiques à l'école de Gembes  
Exposition des œuvres faites par les élèves de l'école de Gembes  
sur le thème de l'arbre avec Sonia Marx, animatrice arts plastiques  
MCFA . Vernissage le samedi 27 juin à 18h30  
au Centre Touristique de Daverdisse

Atelier théâtre Daverdisse

Représentation finale de la pièce « Mais où sont passées les saisons »  
de Sylvie Sabiron par l'atelier théâtre des jeunes de Daverdisse  
et Laure Chauvaux, animatrice Théâtre de la MCFA  
Le vendredi 27 juin à 19h30 au Centre Touristique de Daverdisse

Atelier dessin Tellin (6 – 12 ans)

Exposition des dessins au Musée de la Cloche à Tellin  
Vernissage le vendredi 19 juin à 19h au Musée de la Cloche

## La Nuit du livre et l'accordéon Le 1 août à Redu

Ce festival de Musiques du Monde met  
en valeur l'accordéon, la littérature et le lien  
entre ces deux disciplines. Pour cette occasion, tou-  
tes les rues de Redu seront décorées,  
grâce à l'intervention d'artistes divers

## TELLIN : Dimanche 5 juillet 2009

11<sup>È</sup> GRANDE BROCANTE DES VACANCES  
de 7h à 18h aux terrains de football de Tellin  
Petite restauration  
Renseignements et inscriptions :  
084/36 66 54 ou 0498/25 75 45



**TOUT FAIRE  
MATÉRIAUX**

**Gilles S.P.R.L.**

[www.toutfaire.be/gilles/](http://www.toutfaire.be/gilles/)  
Rue de l'Abattoir, 28 • 5580 ROCHEFORT  
Tél. : 084/244.901 • Fax : 084/ 21 25 71  
e-mail : [info@gilles-rochefort.be](mailto:info@gilles-rochefort.be)

**COMBUROCHE s.a.**

 **VOTRE EXPERT  
CHALEUR**

# S.P.R.L. LAMOTTE MARC

## MENUISERIE

Rue du Thioray 122 bte 2  
6927 Resteigne

TEL 084/388547

TEL Atelier 084/388102

G.S M 0475/746884

FAX 084/387382

E-MAIL lamotte.marc@skynet.be



# Fabian DELNAUX

TVA : BE 694 482 881

Charpentes - Ardoisier - Zingueur

Rue de France, 15 — 6953 FORRIERES

Tél./Fax : 084/36 66 18

GSM : 0497/ 546 495

# S'tétic



Esthéticienne  
Pédicure médicale  
Solarium

SUR RENDEZ-VOUS

0473 61 31 52

084 36 65 06

Sylvia JACQUES  
rue du Point d'Arret, 7  
6953 LESTERNY

CENTRE ESSO ARDENNES

WARIN

STATION SERVICE • ESSENCE • PÉTROLE • MAZOUT • HUILE • GAZ • CITERNES



## Ets WARIN

Graide (station) 061/511026

\*\*SERVICE-QUALITE-QUANTITE\*\*

\*MAZOUT QUALITE ESSO

\*MAZOUT HIVER -20\*

\*ESSO Mobil LUBRIFIANTS



\*PAIEMENTS ECHELONNES

Répartissez votre budget

chauffage sur 12 ans

SANS FRAIS NI INTERETS

\*RAVITAILLEMENT AUTOMATIQUE

**VOTRE EXPERT CHALEUR**



## David Demoulin

Tél./Fax: 084/31.59.19

GSM: 0476/61.83.97

Rue de Rochefort, 58 6927 Tellin

david.demoulin@skynet.be

# Demoulin

Ferronnerie d'art - Travaux métalliques



WAVREILLE

Rue de Rametenne, 1 - 5580 Rochefort

Tel : 084/21 11 47 - Fax : 084/21 31 03



# LIBERT

s.p.r.l.

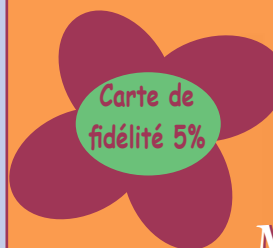
Assureurs-Conseils

Prêts & Placements

OCA : A-cB 13.999

Rue de la Libération, 64 - 6927 TELLIN

Tél. : 084/36 61 43 - Fax : 084/36 70 03



Congé annuel  
du 17 juillet

au 3 août inclus

Merci de votre fidélité

La grange fleurie

Fleurs - Plantes - Déco-cadeaux

Rue de l'Église, 132 - B-6927 Tellin

Tél.: 084 36 69 35

Services d'aide à domicile  
Agréé Titres-Services



# ICC CLEANER

Nettoyage de votre habitation  
Lavage de vitres  
Lessive et repassage à domicile  
Travaux de couture



Contactez-nous dès à présent:  
**MALET Luc**

**0496/26 70 92**

# SAVOIR FAIRE

# SAVOIR FAIRE

Expérience

SAVOIR FAIRE

A VOTRE SERVICE

# d'Alzon Collège

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL  
ET TECHNIQUE DE TRANSITION  
À BURE (Tellin)

**JUILLET & AOÛT 2009**

*Une permanence 'inscriptions' sera assurée dans notre établissement du 1<sup>er</sup> au 18 juillet et du 3 au 31 août 2009, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le samedi de 9h à 12h.*



Rue de Han, 1  
6927 BURE  
Tél. : 084/36 02 80  
Fax : 084/36 62 49

[www.dalzon.be](http://www.dalzon.be)  
[administration@dalzon.be](mailto:administration@dalzon.be)

LA PLUS GRANDE BASE AVENTURE LEGALEMENT AUTORISÉE DE BELGIQUE

UNIQUE EN BELGIQUE  
**160 KARTING**  
30 KARTS ÉLECTRIQUES

**DURBUY Adventure**  
Family Park

L'AVENTURE EST À DEUX PAS DE CHEZ VOUS !

Via ferrata  
Spéleo Expérience  
L'Escalade  
Parcours Challenger  
Kayak - rafting - abnâc  
Plaine de jeux

Rue de Rome, 1 - B-6940 Durbezy - Belgium - 6032 (0)86.21.26.13  
PROMOS & LAST-MINUTE : [WWW.DURBUYADVENTURE.DE](http://WWW.DURBUYADVENTURE.DE)

# Regifo Edition

Ce bulletin est réalisé par la sprl REGIFO Edition  
rue St-Roch 59  
Fosses-la-Ville

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce bimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés. Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous au

**071/ 74 01 37 ou faxez au 071/ 71 15 76**  
[regifo@skynet.be](mailto:regifo@skynet.be)

Bulletin Communal n°121 - juin 2009

**Votre conseiller en communication**  
**Mr Roland Crosset tél 087/26 78 86 (le soir)**

*Les annonceurs du bulletin communal vous souhaitent de bonnes vacances...*

